

*La classification du lac Cameron
des dernières années: Oligotrophe*

*Conclusion:
La prévention fonctionne*





Vendée, juin 2013.

Depuis plusieurs années pour ne pas dire plusieurs décennies, votre association travaille à ralentir le processus d'eutrophisation du lac.

Bien qu'il soit impossible d'arrêter l'eutrophisation naturelle du lac, nous pouvons cependant agir sur l'eutrophisation provoquée par la présence humaine dans l'environnement du lac.

Nous avons procédé à travers le temps, à diverses analyses dont celle du bassin versant du lac Cameron sans oublier la diagnose du lac.

Selon les différents résultats, je peux vous dire, aujourd'hui, que la prévention fonctionne.

En effet, grâce aux efforts concertés de toutes les parties impliquées, la situation trophique du lac (i.e., la santé de l'eau du Cameron) est excellente.

En comparant avec d'autres lacs des Laurentides, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir pu conserver le niveau trophique du lac dans la classe oligotrophe soit la même classe depuis 2004. Même au chapitre du niveau du phosphore présent dans l'eau, la classe ultra-oligotrophe nous indique qu'il y a très peu d'apports de phosphore dans le Cameron.

Pour garder l'état du lac dans cette catégorie, il faut rester vigilant. Par exemple, sachant que la bande riveraine est un facteur clé, il faut continuer à soutenir le reboisement de cette bande pour les prochaines années.

Dans les éditions du Le Relais des dernières années, en plus des publications des analyses faites, nous avons pris soin d'expliquer en long et en large, le processus à suivre pour prendre soin de l'état de

notre lac. Il est même possible de revoir les résultats des différentes analyses environnementales exécutées ces dernières années à l'adresse suivante: <http://www.mediafire.com/avec-cameron>

La protection de l'environnement peut se présenter sous plusieurs facettes, dont certaines que nous ne soupçonnons mêmes pas. Par exemple, nourrir les canards n'est pas bon non seulement pour leur santé, mais peut aussi augmenter le taux de E coli dans l'eau. De plus, les substances nutritives des excréments peuvent augmenter le développement d'algues.

Nous soulignons la respectabilité environnementale de la majorité des conducteurs de bateaux qui pratiquent leurs sports favoris au large, loin des berges. De cette façon, le brassage d'eau près des rives est minimisé. D'ailleurs, l'AVEC prône une utilisation respectueuse et responsable des embarcations à moteurs.

Le but de l'association n'est pas de faire des restrictions ou des interdictions au nom de l'environnement mais bien de protéger le patrimoine écologique qu'est le lac tout en maintenant ses usages. C'est pourquoi l'association informe les riverains sur les comportements à adopter pour maintenir la protection du patrimoine écologique. L'environnement nous implique tous.

Vous désirez vous impliquer?

Venez nous voir à l'assemblée du 6 juillet. C'est le moment idéal pour discuter de sujets qui vous intéressent.

Robert Cardinal
Président



VOTRE ASSOCIATION A BESOIN DE VOUS!

**Vous trouverez au verso
un formulaire d'adhésion
et/ou de renouvellement.**

SVP

- 1) Découper le coupon réponse.
- 2) Remplir le coupon réponse.
- 3) Joindre votre chèque de 20\$
au nom de «**AVEC CAMERON**».
- 4) Mettre le tout dans l'enveloppe
pré-adressée et, finalement:

**POSTER L'ENVELOPPE
OU, ENCORE PLUS SIMPLE ET ÉCONOMIQUE...**

**Déposer l'enveloppe
à l'une des deux épiceries
du village de Vendée.**



ASSOCIATION DES VILLÉGIATEURS DES ENVIRONS DU LAC CAMERON

COUPON D'ADHÉSION
2013-2014

NOM :

ADRESSE AU LAC :

JOT 2T0

TÉLÉPHONE AU LAC : (819)

ADRESSE PERMANENTE (SI DIFFÉRENTE) :

CODE POSTAL :

TÉL. RÉSIDENCE PERMANENTE : ()

ADRESSE COURRIEL : (FACULTATIF)

Nous sommes en train de mettre à jour notre liste d'envoi. Nous vous demandons de bien vouloir cocher la case correspondant à votre situation svp.

Je désire recevoir le journal Le Relais version papier par la poste.

Je désire recevoir la version web du journal Le Relais à l'adresse courriel ci-dessus.

Joindre un chèque de 20\$ libellé au nom de «AVEC CAMERON»

et poster le tout dans l'enveloppe pré-adressée ou déposer celle-ci à une des deux épiceries du village de Vendée.

LE RELAIS

Jun 2013

Volume 22, numéro 2



**NE MANQUEZ PAS
VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE 6 JUILLET 2013 À 9h
AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE
DE VENDÉE**



Sommaire

Encart cotisation	p. 1, 2, 3, 4
Lettre du président.....	p. 2
Votre association a besoin de vous	p. 3
Coupon d'adhésion.....	p. 4
Composition du C.A.	p. 6
Sommaire	p. 6
Assemblée générale, ordre du jour.....	p. 7
On recherche, tournée cotisation.....	p. 8
Avec, Postes à combler.....	p. 8
Journée nettoyage	p. 8
Le reboisement de la bande riveraine	p. 9
Pour toute urgence	p. 10
Le canard : ami ou ennemi	p. 10
Le recyclage.....	p. 10
Recrudescence de vols	p. 10
Poissons appâts	p. 11
Commanditaires	p. 12

Composition du Conseil d'administration 2012-2013

Présidence

Robert Cardinal tel.: 819 687-2045
Courriel : robertcardinal17@hotmail.com

Vice-présidence

Jacques Brunet tel.: 819 687-3299
Courriel : jacquesmarjo@hotmail.com

Trésorerie

Ana Dalmau tel.: 819 687-2504
Courriel: dalmau.ana@gmail.com

Secrétariat

Monique Leduc tel. : 819 687-8704
Courriel : leduc_monique@hotmail.com

Administrateurs

Brian Basanda tel. : 613 834-7853
Courriel : basandabrian@gmail.com

Michel Mont-Briant tel. : 819 687-3964
Courriel : m.montbriant@videotron.ca

Daniel Noiseux tel. : 819 687-2662
Courriel : danielnoiseux@hotmail.com

David Spanner tel. : 819 687-9247
Courriel : david.spanner@live.com

Katherine Spanner tel. : 819 687-9247
Courriel : david.spanner@live.com

Collaborateurs

Robert Laperrière

Les comités

Publicité

Brian Basanda
Robert Cardinal
Ana Dalmau
Monique Leduc
Michel Mont-Briant
David Spanner
Katherine Spanner
Courriel pour publicité:
lerelaisweb@hotmail.com

Qualité de l'eau

(suivi RSVL et fosses septiques)
(Mesure de transparence)
(Qualité de l'eau des affluents)
Robert Cardinal

Le Relais

Brian Basanda
Jacques Brunet
Robert Cardinal
Ana Dalmau
Monique Leduc
Michel Mont-Briant
Daniel Noiseux
David Spanner
Katherine Spanner
avec la collaboration de :
Robert Laperrière

Traduction anglophone

(Disponible sur www.mediafire.com/avec-cameron)

Karl Holmes
Pauline Sarrazin
David Spanner

Courriel pour la page du riverain :
lerelaisweb@hotmail.com

La rampe d'accès (Cadenassage et lavage de bateaux)

Dossier maintenant géré par
la municipalité d'Amherst

Les coupes de bois

Jacques Brunet

Analyse d'eau du robinet

Jacques Brunet

Coordination avec la municipalité, RSVL et Bleu Laurentides

Monique Leduc

L'impact des bateaux

Michel Mont-Briant

Programme de reboisement des rives

Michel Mont-Briant

Programme d'empoissonnement

Robert Cardinal

Analyse du bassin versant

Michel Mont-Briant

Coordination Proma (Société pour la Protection du bassin versant de la rivière Maskinongé)

Jacques Brunet
Robert Cardinal

Cette répartition de dossiers a été modifiée le
23 février 2013.

Dans ce journal, nous nous conformons à la
règle qui permet d'utiliser le masculin avec la
valeur de neutre.

L'emploi du genre masculin pour désigner des
personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger
le texte.

Pour nous joindre

L'association des villégiateurs des environs
du lac Cameron

Adresse civique

1808, chemin du Village
Vendée, Québec
J0T 2T0

Adresse courriel

lerelaisweb@hotmail.com
Site « nuage » de l'AVEC
www.mediafire.com/avec-cameron

Conseil d'administration de l'AVEC Cameron

Réunion générale annuelle du

**Samedi le 6 juillet 2013,
à 9 h 00**

Au Sous-sol de l'Eglise de Vendée

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juillet 2012.
3. Présentation et adoption du rapport du président.
4. Présentation et adoption du rapport financier au 30 avril 2013.
5. Présentation du suivi du périphyton.
6. Présentation sur le suivi de la qualité de l'eau Bleu Laurentides (Parrainé par le CRE Laurentides).
7. Circulation motorisée sur les rives et plages.
8. Site Web.
9. Programme d'analyse d'eau du robinet offert aux villégiateurs des environs du lac Cameron.
10. Journée nettoyage (Journée de la Terre).
11. Présentation du colloque de la PROMA.
12. Bénévoles pour la tournée de cotisation 2013-2014.
13. Suggestions des membres pour le plan d'actions 2013-2014.
14. Élections.
15. Varia.
16. Levée de l'assemblée.

*Préparé par Monique Leduc
Secrétaire AVEC Cameron*

EN VRAC

JOURNEE NETTOYAGE

Comme vous le savez, au printemps comme à l'automne, plusieurs déchets jonchent nos routes, nos fossés et nos bois. Afin de permettre à l'hiver de s'installer sur des sols propres, le CA d'Avec Cameron a convenu de procéder à une journée de nettoyage des routes et fossés au cours du long weekend d'octobre prochain. Cette journée pourrait devenir notre «Journée de la Terre autour du lac». Pour ce faire, nous aurions besoin de bénévoles, petits et grands. Nous souhaitons que plusieurs d'entre vous se joindront aux membres du CA pour cette "Journée de la Terre autour du lac".

Vous pouvez nous laisser vos coordonnées soit par téléphone, soit par courriel.

Monique Leduc : 819-687-8704,
leduc_monique@hotmail.com

Kate Kane : 819-687-9247, Katherine.f.kane@rbc.com
Au plaisir de vous compter parmi nous.

Monique Leduc

ON RECHERCHE

(EN RAPPEL)

Personne résidant au lac Cameron, ou qui possède un chalet au lac Cameron.

N'ayant pas d'objection à rencontrer ses voisins.

Désirant partager la pérennité d'un bien collectif qu'est la bonne santé de l'environnement du lac.

Doit être capable de disposer de 2 à 4 heures de temps libre durant une fin de semaine de cet été.

Sachant compter jusqu'à 20 (capacité de soustraire étant un atout),

Idéalement, doit avoir deux jambes (quatre roues facultatif).

Salaires à discuter (et ça ne sera pas long).

Merci de remettre votre C.V. sur place, lors de l'assemblée générale, comme volontaire pour la tournée de cotisation. On compte sur vous.

Michel Mont-Briant

AVEC Postes à combler, administrateurs (EN RAPPEL)

Plusieurs administrateurs et membres de l'exécutif sont en place depuis bon nombre d'années. Même si de nouveaux membres se sont joints au CA récemment, il semble que le temps d'un changement majeur arrive.

Comme dans le cas du corps humain, le sang doit circuler et s'oxygéner. Un renouveau des membres du conseil d'administration ne sera que bénéfique pour la santé globale de l'association.

Afin de favoriser une transition harmonieuse, les futurs membres démissionnaires du CA tiennent à mentionner qu'ils se sont portés volontaires pour faire partie du conseil d'administration 2012-2013.

Mais, et c'est un gros MAIS, cette prolongation de mandat ne visait qu'à assurer la transition. L'AVEC est une association vivante et dynamique, il serait donc dommage que personne ne prenne la relève.

Nous savons tous que vous n'avez pas de temps de libre, mais personne n'en a. Il faut juste «le» prendre, ce temps.

Michel Mont-Briant



Tél.: (819) 429-5038



M. Sylvain Pagé,

député de Labelle
499, rue Charbonneau,
bureau 202

Mont-Tremblant (Québec)
J8E 3H4



Desjardins

**Caisse populaire
de Mont-Tremblant**

470, rue Charbonneau
Mont-Tremblant (Québec)
J8E 3H4



Tél. : 819 425-8926 sans frais : 1 866 425-8926

Le reboisement de la bande riveraine.

Pourquoi est-il important de reboiser la bande riveraine?

Cette bande, importante par sa fonction, est la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre.

Voici en quoi elle permet à un plan d'eau de minimiser les effets de l'eutrophisation.

- **Filtration:** La végétation capte une grande partie des sédiments, du phosphore et de l'azote qui arrivent par ruissellement au lac. Ceci a pour effet de limiter la croissance excessive d'algues.
- **Érosion:** La bande stabilise les berges, elle limite l'érosion et les glissements de terrain.
- **Rétention:** La bande réduit la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol.
- **Ombrage:** La végétation de la bande limite le réchauffement excessif de l'eau. La rive est aussi un milieu indispensable à la vie aquatique et terrestre. Elle offre habitat, nourriture et abri à la faune et la flore.

Dans la conclusion du rapport de la caractérisation de la bande riveraine de la firme Envir'Eau de 2011 il est écrit ceci: *Les installations de certains riverains respectent entièrement l'intégrité de la bande riveraine et pourraient représenter un exemple à suivre pour les autres riverains.* La vignette ci-adjacente représente un exemple à suivre.

Règles générales pour la rive

(Disponible sur le site internet d'Amherst)*

- Le riverain a l'obligation de revégétaliser les 5 premiers mètres de la rive, avec les trois strates végétales: herbes (sur toute la superficie), arbustes (à 1 mètre en quinconce) et arbres (à 5 mètres de distance)
- Il est interdit de tondre le gazon sur la totalité de la rive.
- Le dégagement de la végétation (incluant la tonte de pelouse) est autorisé autour des bâtiments sur une largeur de 2 m.



(Photo publiée avec l'aimable autorisation du riverain)

- Il est possible de faire une coupe d'assainissement d'arbre avec l'autorisation de l'inspecteur

À noter, qu'aux entrées du lac Cameron, des panneaux de la municipalité nous informent sur la bande riveraine. Il est inscrit ceci:

DANS NOTRE MUNICIPALITÉ LA BANDE RIVERAINE EST PROTÉGÉE.

RÈGLEMENT 228 2008. INFORMEZ-VOUS

Source: -Rapport sur la caractérisation de la bande riveraine, Services-conseils Envir'Eau

Publication Prendre soin des lacs, c'est payant !
de Bleu Laurentides

-Édition d'avril 2013 du journal Le Relais, volume 22, numéro 1

-*Site web d'Amherst :

<http://www.municipalite.amherst.qc.ca/intro.html> onglet environnement et cliquez sur Résumé des règlements sur l'aménagement des bandes riveraines

Le canard ; ami ou ennemi ?

La nourriture la plus populaire lancée par les humains aux canards sauvages est le pain. Qu'il soit en baguette, moelleux ou rassis, le pain n'est pas approprié pour nos amis ailés. Le pain crée une dépendance à une nourriture peu riche qui ne fait pas partie de la diète naturelle du canard.

Le pain non mangé qui se dépose sur le lit du lac peut favoriser l'émergence de bactéries provoquant des maladies pour le canard. À l'instar des humains, les animaux n'assimilent qu'une partie des éléments nutritifs. Le reste se retrouve dans leurs excréments et devient un excellent engrais pour les algues.

Selon l'organisme Canards Illimités, le geste bien intentionné de nourrir les canards a plusieurs conséquences négatives pour ces canards, une dégradation possible de la qualité de l'eau et un danger pour la santé humaine.

Une concentration élevée de canards a un impact majeur sur l'environnement. Le plan d'eau devient contaminé par le biais des coliformes fécaux et de bactéries propices aux maladies.

De grandes quantités d'excréments peuvent mener à l'augmentation des bactéries y compris les E. coli.

Les substances nutritives des excréments peuvent augmenter le développement d'algues, affectant la qualité de l'eau.

Un gramme de fèces (excréments) de canard représente plusieurs dizaines de milliers de coliformes fécaux, contaminant quelques dizaines de millions de litres d'eau quotidiennement.

C'est pourquoi l'organisme Canards Illimités recommande de ne pas nourrir les oiseaux aquatiques (dont les canards), pour la santé du canard, du lac et de l'être humain.

Source : Le Relais, édition septembre 2012

Pour toute urgence...

On ne l'espère jamais mais il arrive bien que rarement, des incidents ou des accidents hors de notre contrôle. C'est vrai, nous sommes loin des services d'urgences, hôpitaux, ambulances, etc. Nous avons peut-être tendance à l'oublier mais le service d'urgence existe bel et bien à Amherst. En composant le 911, le service des premiers répondants se met en branle. Le temps de réponse est rapide puisque l'équipement d'urgence est situé à la caserne de Vendée et les premiers répondants sont de la région de Vendée.

Lors d'une urgence il ne faut pas hésiter, il suffit de composer le 911. C'est le seul numéro à composer pour toutes urgences, pompiers, police ou ambulance.

Vos Membres du C.A.

Le recyclage

En juin 2012, Michel Mont-Briant écrivait un article dont le titre est, Le moron... et ses vidanges, sur la problématique du recyclage au Cameron. En voici un extrait :

1. Pourquoi ne pas lire le petit document de la municipalité qui décrit ce qui est recyclable et ce qui ne l'est pas ?
2. Pourquoi ne pas installer un petit bac sur la véranda ou sur la galerie, pour ramasser canettes, journaux, bouteilles, etc. ? Comme ça, par magie, vous en aurez, du matériel à recycler.

Selon nous sources, il semble que le message a été entendu. Il y a plus de recyclage qui se fait, ce qui représente un gain au point de vue environnemental.

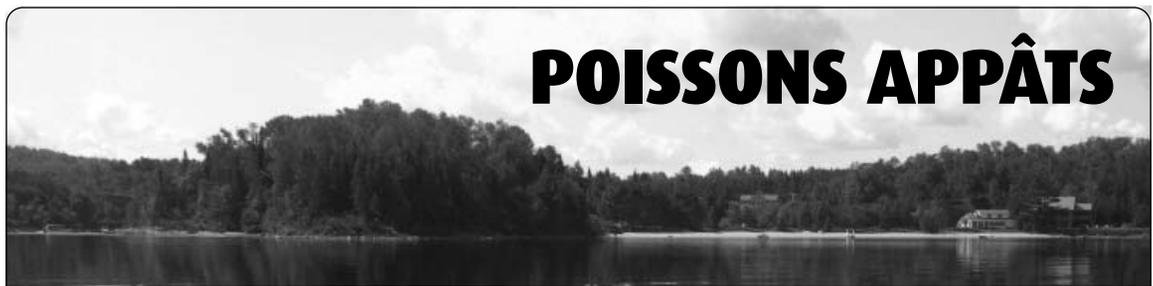
Vos membres du C.A.

Recrudescence de vols

Au début du mois de juin, il y a eu quatre vols en une semaine. Bateaux et VIT sont dans la mire des voleurs. Ces vols se produisent ici même au lac Cameron. Il est de mise de bien sécuriser vos biens, et d'être vigilant. Espérons que cette vigilance nous aidera à mettre fin à ce fléau.

Votre conseil d'administration

POISSONS APPÂTS



Depuis le premier avril 2013 il est interdit d'utiliser des poissons appâts vivants partout au Québec. Et à partir de 2017, tous les poissons appâts (vivants ou morts) seront interdits.

Selon diverses études et consultations, l'utilisation de poissons appâts augmente les risques d'introduction de virus, de bactéries, de parasites et de maladies. Il y a aussi risque d'introduction d'espèces envahissantes susceptibles de contaminer les cours d'eau. Ils présentent un risque pour le maintien des populations de poissons d'intérêt sportif et peuvent perturber la biodiversité des milieux aquatiques et avoir des conséquences importantes sur la qualité de la pêche.

Lors d'une conférence de presse du 26 mars 2012, selon le ministre des ressources naturelles, M. Simard, *...l'approche fondée sur la prévention permettra au Québec de protéger son patrimoine faunique ainsi que les activités économiques qui y sont liées. Nous souhaitons également réaliser des*

économies substantielles sur les coûts de contrôle et d'éradication des organismes nuisibles aux poissons indigènes du Québec.

Le 26 mars 2013, c'est le MDDEFP qui prend la relève et indique dans un communiqué de presse ceci : *Rappelons que l'utilisation de poissons appâts peut avoir des effets négatifs sur la qualité des plans d'eau, sur les populations de poissons et, par le fait même, sur la satisfaction des pêcheurs en raison de l'introduction, par exemple, de virus, de bactéries, de parasites, de maladies et d'espèces exotiques envahissantes. L'introduction de certains de ces organismes dans un plan d'eau peut provoquer une diminution de la qualité des prises et du succès de pêche. Il est donc préférable d'utiliser des leurres artificiels en tout temps et dans toutes les zones.*

Voici un tableau qui résume les nouvelles règles au sujet des poissons appâts concernant notre zone (la zone 10).

Pour avoir un aperçu du règlement sur la limite de capture, l'espèce de poisson capturé ainsi que la longueur permise dans la zone 10, il suffit de se rendre au site du MDDEFP:

www.mrn.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/regles-generales/limites-prises-possession-taille.asp

En résumé, ici au Cameron et selon la réglementation du MRNF (maintenant MDDEFP), il est permis de pêcher et de garder la truite grise de 45 cm (18 pouces) et plus. Vous pouvez garder les dorés jaunes de 37 cm à 53 cm inclusivement.

La période de pêche sportive au Cameron pour le doré s'étend du 17 mai 2013 au 31 mars 2014. Celle du touladi (et ombre moulac) est du 26 avril 2013 au 15 septembre 2013.

Dans un autre ordre d'idée, l'empoisonnement au Cameron commence à porter fruit. Le programme qui a débuté en 2004, donne maintenant sa première récolte (depuis un an ou deux). Les touladisensemencés à cette époque ont maintenant la longueur réglementaire pour être pêchés et gardés.

Bonne pêche.
Robert Cardinal

Source :
mrn.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/regles-generales/poissons-appats-2013.asp

www.mrn.gouv.qc.ca/presse/communiqués-detail.jsp?id=10180

www.mrn.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/pdf/impression/2013-Peche-Zone-10.pdf

ZONE 10

Espèces autorisées	État du poisson	Possession	Utilisation
Toutes, sauf les espèces interdites, qu'elles soient entières ou en parties	Mort	Permise	Permise
Aucune	Vivant	Interdite	Interdite

SAUF, la réserve faunique Papineau-Labelle

Aucune	Mort ou vivant	Interdite	Interdite
--------	----------------	-----------	-----------



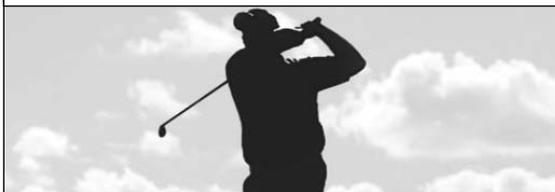
GOLF DE LA MASKINONGE

Spécial du dimanche, de midi à 15 heures

9 trous golf et voiturette 25 \$
18 trous golf et voiturette 38 \$

Organisez votre tournoi, réception, anniversaire, réunion, méchoui
Différents menus disponibles, adaptés à vos besoins et à votre budget

Groupe de 16 à 48 personnes
Golf de la maskinonge
2122 ch. du Lac Cameron Vendée QC
819-687-3838
www.golfdelamaskinonge.com



4995, route 117, **Tél.: (819) 326-4084**
Sainte-Agathe-des-Monts Fax.: (819) 326-9143
Québec, J8C 2Z8 **www.thibaultmarine.com**

MERCURY
MerCruiser

ARCTIC CAT

PRINCECRAFT

Nautiques

POLARIS

LARSON

Quincaillerie M. Garnier

2619-2138 Québec Inc.

Maurice Garnier
propriétaire
1753, Du Village
Vendée (Québec) J0T 2T0

Tél.: 819 687-2848
Fax: 819 687-9574



Matériaux de construction, quincaillerie, plomberie,
peinture, location d'outils et déneigement

Épicerie *du village*



Bière • Vin • Glace

Variétés

Propane / essence

Permis et articles de chasse et pêche

Droit d'accès Réserve Faunique Papineau-Labelle

Guichet automatique A.T.M.

Tél. : (819) 687-2712

Fax : (819) 687-8161

Gilles Anctil & Jovette Têtu
Propriétaires



Boucherie Vendée, *Philippe Garnier*

1759, rue du village, Vendée (Québec) J0T 2T0

(819) 687-2741

Saucisse Maison



**VOUS POUVEZ VOUS PROCURER
LES PRODUITS DE LA SAQ À VENDÉE !**

Vous trouverez une vaste sélection
de vins, liqueurs fines, digestifs, alcool, etc.

BOULANGERIE

Desserts et pains variés cuits sur place

BOUCHERIE

Viandes fraîches de 1^{ère} qualité
Belle variété de viandes froides et fromages
Viande à fondue bourguignonne ou chinoise

PRODUIT MAISON

Essayez nos savoureux plats cuisinés
spécialement pour vous.
Pâtés au poulet, pâtés au saumon,
tourtières, cretons, coquilles St-Jacques, etc.